

Jeune diplômé, avec ou sans expérience professionnelle, l'armée de l'air vous propose un poste à responsabilité.



## Poste officier n° 2018-53G **OFFICIER – Chef des opérations d'un organisme de transit aérien**

**Unité d'affectation :** Organisme de transit aérien  
France métropolitaine

### Son rôle

Dans un organisme de transit aérien, l'officier chef des opérations est responsable de l'ensemble de l'activité opérationnelle de l'unité. Il a autorité sur :

- l'escadrille plateforme ;
- la cellule opérations – instruction ;
- les services accueil, fret et PAX ;

Il est en charge :

- d'organiser et superviser l'activité de l'organisme sur le plan technique et opérationnel ;
- d'établir et coordonner le plan de charge de l'organisme ;
- d'organiser et superviser les opérations techniques et administratives de chargement / déchargement, embarquement / débarquement depuis la préparation amont jusqu'à la mise à bord ;
- de contrôler l'application des consignes de sécurité ;
- de planifier l'activité des équipes selon le programme de vol, les escales et mettre en place les mesures correctives en cas de retard ;
- de suivre et analyser les données d'activité et proposer des axes d'évolution ;
- de la supervision des opérations d'exploitation aéroportuaire sur les aires dédiées aux aéronefs de passage ;
- du suivi de la disponibilité des matériels techniques nécessaires aux opérations de transit des passagers et du fret (plate-forme de chargement, tapis bagages, ...).

### Profil recherché

#### CONDITIONS PARTICULIÈRES

- être de nationalité française ;
- avoir moins de 30 ans.

#### DIPLÔME - FORMATION

Être titulaire au minimum d'une licence universitaire ou d'un autre diplôme de niveau II dans le domaine transport aérien, logistique des transports aériens, commerce.

#### COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- disposer d'une connaissance du milieu aéronautique et de la logistique des transports aériens ;
- maîtriser les outils de bureautique ;
- posséder un bon niveau en langue anglaise, appliquée notamment au domaine technique et aéronautique ;
- capacité d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation et du travail en équipe, autonomie, rigueur, réactivité, initiative, créativité et méthode.

**Être militaire**, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

**Être officier**, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

### Informations complémentaires

#### MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 41 bureaux Air des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA/Bureaux Air).

Liste des bureaux Air sur [devenir-aviateur.fr](http://devenir-aviateur.fr).

#### SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'**épreuves sportives** et d'une **visite médicale**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

#### CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (OSC), renouvelable 3 ans sous le statut d'OSC.

#### FORMATION

Formation militaire de 12 semaines au Cours des officiers de l'École de l'air (COEA) de Salon-de-Provence.

#### RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) \*

- Aspirant ~ 1.400 € net
- Sous-lieutenant ~ 1.710 € net (à partir de 6 mois d'aspirant)
- Lieutenant ~ 1.870 € net (après 1 an de sous-lieutenant)

\* À titre indicatif, hors primes et indemnités. Données non contractuelles.